

# France

## Violent incendie à la cathédrale de Nantes

La cathédrale gothique Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes a été victime hier d'un incendie, rapidement circonscrit, mais qui a toutefois détruit le grand orgue. Le procureur de la République Pierre Sennès a annoncé l'ouverture d'une enquête pour « incendie volontaire » en précisant que « trois points de feu distincts » ont été relevés. Mais « il n'y a pas de conclusion à tirer maintenant », a-t-il ajouté. La police judiciaire a été saisie et un expert incendie du laboratoire de police technique et scientifique de Paris est attendu pour examiner les dépôts de feu et l'installation électrique de la cathédrale.

Dans le centre-ville, vers 7 h 45, des passants qui voyaient des flammes derrière la rosace ont alerté les secours, ravivant les souvenirs douloureux de l'incendie de Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019.

Les pompiers ont alors découvert « un violent incendie au niveau de l'orgue situé derrière la rosace et l'action s'est concentrée sur ce foyer », a expliqué le directeur départemental des pompiers, le général Laurent Ferlay. Grâce à une centaine de pompiers et une quarantaine d'engins, l'incendie a été rapidement maîtrisé et circonscrit vers 10 h. D'après les premiers éléments, « les dégâts sont concentrés sur le grand orgue, qui semble être entièrement détruit. La plateforme sur laquelle il se situe est très instable et menace de s'effondrer », selon le général Ferlay. Il a toutefois indiqué que les dégâts ne pouvaient être comparés aux incendies de Notre-Dame, à celui de cette même cathédrale en 1972 ou encore à celui de Saint-Donatien à Nan-



Grâce à une centaine de pompiers et une quarantaine d'engins, le feu a été rapidement maîtrisé et circonscrit vers 10 h. (Photo PQR)

tes en 2015. Laurent Delpire, conservateur des Antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique, a listé les éléments touchés par le sinistre : l'orgue et le buffet d'orgue du XVII<sup>e</sup> siècle, un tableau d'Hippolyte Flandrin du XIX<sup>e</sup>, une partie des stalles du cœur qui étaient récentes et les vitraux de la façade, dont une partie était des vestiges de vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle, le reste étant moderne.

### « Prière de soutien »

La maire Johanna Rolland (PS), qui a pu entrer dans la cathédrale, a fait part de son émoi en découvrant les dégâts. « Ce qui domine, c'est l'émotion et la tristesse pour les catholiques nantais, car c'est un lieu emblématique, mais au-delà pour toutes les Nantaises et les Nantais. C'est une part de notre histoire et de notre patrimoine. » Selon le père Hubert Champenois, rec-

teur des lieux, « tout était en ordre hier soir » dans la cathédrale, qui est habituellement ouverte au public de 8 h à 19 h. « Chaque soir, avant de la fermer, une inspection très précise est effectuée. » Vers 16 h, le Premier ministre Jean Castex est arrivé sur les lieux, avec le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, et la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot. Après avoir discuté avec des pompiers, que le Premier ministre a applaudis et félicités, ils sont rentrés dans la cathédrale. Plus tôt, Emmanuel Macron avait tweeté son « soutien à nos sapeurs-pompiers qui prennent tous les risques pour sauver ce joyau gothique de la cité des Ducs ».

Dans un communiqué, la Conférence des évêques de France (CEF) « appelle tous les catholiques à s'unir dans une prière de soutien aux catholiques du diocèse de Nantes ».

## Taxe d'habitation : le calendrier maintenu

Le Premier ministre a affirmé vendredi que, pour l'heure, le calendrier de la suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % les plus riches, prévue en 2023, était « maintenu ».

« On va continuer sur le même rythme », a fait valoir Jean Castex sur France 2, soit à l'horizon 2023, alors qu'Emmanuel Macron avait évoqué, le 14 juillet, un possible report.

« La taxe d'habitation, c'est un impôt qui baisse », a recontextualisé le Premier ministre, tout en admettant que « la question a pu être évoquée de savoir si on décalait un peu le rythme » de cette baisse.

« Nous ne pensons pas que le recours à l'arme fiscale soit

Revue de  
presse

19  
juillet



un bon outil pour gérer la crise, qu'augmenter les impôts soit une bonne formule », a-t-il justifié. Tout en nuancant : « Nous nous adapterons en fonction de l'évolution de la conjoncture ».

Un report de plus d'un serait, quoi qu'il en soit, compliqué, pour des raisons juridiques notamment. Au-delà, le Conseil Constitutionnel risquerait de mettre son veto à cette absence d'équité.

Initialement prévue pour se limiter aux 80 % de ménages les moins aisés, la suppression de la taxe d'habitation avait d'ailleurs été élargie à l'ensemble des ménages après un rappel à l'ordre du Conseil constitutionnel.

nice-matin

Dimanche 19 juillet 2020